

Projet d'agglomération franco-valdo-genevoise

Appel pour une consultation populaire

Il y a 3 ans les procédures de mise en place du projet ont été engagées. Une Charte a été signée le 5 décembre 2007 par les autorités françaises, genevoises et vaudoises, officialisant un engagement commun.

Les habitants ne sont pas au courant du projet et n'ont pas pu se l'approprier. Il est indispensable que la population soit informée, impliquée et donne son avis pour un projet qui va déterminer leur cadre de vie.

Les enjeux du Projet

L'amélioration des relations de voisinage entre Genève et la couronne française

Les mesures envisagées sont dans l'ensemble positives, car elles représentent un pas décisif vers la coopération transfrontalière, mais sur bien des points elles sont insuffisantes, voire inadaptées (*ex :les transports*).

Un projet de développement à l'horizon 2030

Le projet prévoit que la population de l'agglomération transfrontalière (aujourd'hui 730 000 habitants) atteigne le niveau du million en tablant sur la création de 100 000 emplois.

Ceci représente une projection du développement actuel basé sur le dynamisme économique de Genève. On peut donc estimer que ce projet va amplifier les déséquilibres présents : l'appauvrissement du plus grand nombre et la fracture sociale, les atteintes à l'environnement et le gaspillage énergétique. De plus, il entérinerait et aggraverait la dépendance économique de la Haute-Savoie.

Les élus sont-ils autistes, n'ont-ils pas entendu parler de cette rupture fondamentale dans l'histoire de l'humanité que représentent le réchauffement de la planète avec les pollutions et les dérèglements climatiques que cela entraîne, et l'épuisement des ressources naturelles avec notamment la flambée incontrôlable du prix du pétrole?

Pour un projet de développement durable validé par la population

- En l'état actuel, le projet n'a pas de base solide : il n'est pas fiable. Il est inacceptable tant au point de vue social qu'environnemental Et il n'est pas légitimé par l'adhésion des habitants.
- Les financements seront arrêtés en 2010 et 2011. Ce délai doit servir à réorienter le projet vers le Développement durable pour apporter l'équité et le progrès social, garantir la préservation de l'environnement, contribuer à la lutte contre le réchauffement de la planète et renverser la tendance qui focalise les emplois à Genève.
- Le projet est négocié côté français par les responsables de l'Association régionale de coopération (ARC) qui représente les communes frontalières : la concertation avec la population peut naturellement être organisée à ce niveau

Contacts : Tél. : 04 50 03 67 28

Jean Louis BAILLY

Membre du Bureau de la Coordination Economique et Sociale Transfrontalière (CEST)

Michel RIOCHE :

Pdt de l'Association. Pour la Qualité de la Vie (AQV), V/Pdt du Conseil Lémanique de l'Environnement (CLE)

Régis VALLIER :

Président de l'AGFUT-DTC 74 « Association Genevois Faucigny des Usagers des Transports et Développement Transports en Commun 74, membre de la FNAUT »

